

Kim Nunès • Julie Rivard

# COMPRENDRE LA DOUANCE

---

**Pour en finir avec le mythe  
du génie à qui tout réussit**

## CHAPITRE 1

# Un peu d'histoire

*« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper dans un arbre, il passera sa vie entière à croire qu'il est stupide. »*

— AUTEUR INCONNU

**D**epuis quelques années, le mot « douance » est tendance. Mais depuis quand les personnes douées sont-elles reconnues ? Et depuis quand les enfants doués font-ils partie des priorités ministérielles ? Les lignes qui suivent vous proposent un résumé de l'histoire de la douance.

Déjà, en Grèce antique, les personnes ayant des capacités dites supérieures étaient identifiées et recevaient une éducation adaptée à leur potentiel. Au Moyen Âge, les garçons perçus comme étant doués se rendaient quant à eux dans des monastères : leurs aptitudes intellectuelles étaient mises au service de la spiritualité, apprend-on dans l'article *Les enfants à haut potentiel et l'école : historique*

et questions actuelles<sup>1</sup>. Puis, à la Renaissance et aux siècles suivants, les enfants doués recevaient également une éducation leur permettant de développer leurs capacités intellectuelles.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'échelle métrique de l'intelligence de Binet et Simon, créée d'abord pour identifier les enfants ayant un retard mental, a permis de constater qu'il n'y avait pas que des enfants neurotypiques et avec des «retards»: il existait aussi une proportion d'enfants dits «trop intelligents». En 1912, le psychologue allemand William Stern a quant à lui développé le concept du quotient intellectuel (QI). Durant les années qui ont suivi, la douance était liée à un QI élevé. Ce n'est par contre qu'en 1939 que le psychologue américain David Wechsler a conçu la WAIS: la première échelle d'intelligence. D'elle ont émergé le WISC et le WPPSI, des échelles d'intelligence adaptées aux enfants et aux adolescents qui permettaient de mesurer le QI. Ces dernières sont d'ailleurs encore utilisées aujourd'hui.

Dès les années 1950, d'autres facteurs, en dehors du QI, ont été pris en compte afin de déterminer si une personne était douée ou non. Renzulli fait partie de ceux qui ont fait évoluer le concept de la douance en établissant trois critères qui la définissent: l'intelligence, l'implication et la créativité. Comme il est mentionné dans l'article «La douance et l'inclusion pédagogique en classe régulière» de la revue *Vivre le primaire*<sup>2</sup>, la créativité fait référence au raisonnement foisonnant des personnes douées, alors que l'implication est

- 
1. PEREIDA-FRADIN, Maria, et Céline JOUFFRAY. «Les enfants à haut potentiel et l'école: historique et questions actuelles», *Bulletin de psychologie*, vol. 5, n° 485, 2006, p. 431-437.
  2. BEAULIEU, Judith, et Kim NUNÈS. «La douance et l'inclusion pédagogique en classe régulière», *Vivre le primaire*, vol. 32, n° 2, 2019, p. 70-72.

liée à leur engagement. N'ayez crainte : ces éléments seront développés dans les chapitres suivants.

Bien sûr, plusieurs autres auteurs et chercheurs ont fait évoluer le concept de la douance, si bien qu'au fil des ans, les termes utilisés pour définir la douance ont été nombreux. Dans les années 1920, le terme *gifted* a fait son apparition. Dans les années 1970, c'est surtout le terme « surdoué » qui était utilisé, notamment en France. Puis, vinrent, toujours en France, le terme « précocité intellectuelle », suivi de « haut potentiel ». « Précocité intellectuelle » est vivement critiqué par différents chercheurs, médecins et psychologues qui lui attribuent une connotation négative. En effet, selon eux, parler de précocité intellectuelle fait référence à une avance intellectuelle qui disparaîtrait à l'âge adulte, ce qui amène la question suivante : si on est un enfant précoce, devient-on un adulte précoce pour autant ?

En parallèle à ces appellations, au Québec, c'est le mot « douance » qui a été défini par François Gagné pour rappeler le don auquel fait référence le terme anglophone *gifted*. Le terme « douance » fait également référence à une intelligence différente, et non supérieure.

## RECONNAÎTRE LA DOUANCE : DES PREMIERS PAS DIFFICILES

Même si la science a fait des bonds de géant pour mieux comprendre le cerveau humain et pour déterminer les critères d'une personne douée, plusieurs questions demeurent. Comment stimuler les personnes à haut potentiel adéquatement ? Comment faire fructifier leur potentiel ? Ces questions sont loin d'avoir toutes des réponses, mais le XX<sup>e</sup> siècle a su apporter des précisions.

Aux États-Unis, une première école pour les enfants doués a vu le jour en 1901, à Worcester, au Massachusetts. Au même moment, au Québec et en France, la douance n'était pas suffisamment reconnue pour que des classes spécialisées y soient consacrées.

Au Québec, il faudra attendre jusqu'aux années 1980 pour observer un début d'intérêt pour la douance. En 1983, le Conseil supérieur de l'éducation a d'ailleurs reconnu les besoins des élèves doués et a demandé à ce qu'ils le soient au sein des commissions scolaires. Comment? Il n'a pas été utile de répondre à la question! En effet, après que le ministère de l'Éducation du Québec eut publié, en 1985, le document *Les élèves doués et talentueux à l'école, état et développement*, rien n'a été mis en place. Pourquoi? Notamment parce que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), maintenant devenue la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a qualifié la douance « d'inégalité génétique et sociale<sup>3</sup> », ce qui signifie que les élèves doués, déjà privilégiés par leur condition – selon la CEQ –, n'avaient pas à recevoir plus d'attention ni à faire reconnaître leurs besoins. Cette vision très élitiste de la douance a donc freiné la reconnaissance des élèves doués à l'école.

Dans les années suivantes, le Québec s'est principalement concentré sur les élèves provenant de milieux défavorisés ainsi que sur les élèves en difficulté. Les suites du rapport publié en 1976 par le Comité provincial sur l'enfance exceptionnelle, aussi appelé le rapport COPEX, ont conduit, en 1978, à la création d'une politique visant à offrir des services aux élèves handicapés et en difficulté. Le rapport COPEX a vivement critiqué la ségrégation de ces élèves et a

---

3. ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DOUANCE. *Histoire de la douance*, <http://www.aqdouance.org/accueil/histoire-de-la-douance/>.

nommé les avantages qu'ils auraient à introduire les classes dites régulières. En 1992, le ministère de l'Éducation a embrassé des orientations semblables à celles de 1978. Cette fois-ci, l'accent a cependant été mis sur l'insertion sociale, notamment sur celle des enfants handicapés.

C'est donc le principe d'égalité des chances et celui de l'inclusion scolaire qui ont prévalu pendant des années. Mais l'égalité des chances et l'inclusion scolaire des élèves doués ne faisaient partie d'aucune politique. La réforme qui s'est effectuée au début des années 2000 a également été muette au sujet des élèves à haut potentiel. C'est ainsi que le sort de ces enfants, souvent jugés à tort comme des enfants ne vivant que des réussites scolaires, a été ignoré pendant de nombreuses années au Québec.

En 2000, le ministère de l'Éducation a adopté la politique de l'adaptation scolaire : Une école adaptée à tous ses élèves. Cette politique visait à soutenir les élèves dès les premières difficultés rencontrées à l'école, sans égard à un handicap ou à une difficulté connus. Ces derniers se sont vus attribuer le terme d'« élèves à risque », mais pour les élèves doués, toujours rien.

Les politiques qui ont suivi, dont l'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), ont elles aussi ignoré les élèves doués. Bien que cette politique de 2006 misait sur les moyens à mettre en place en classe afin de favoriser la réussite de tous les élèves, il n'était pas question des élèves doués, qui étaient une fois de plus les grands absents du document.

## LA DOUANCE ENFIN RECONNUE

En 2011, la commission scolaire montréalaise Marguerite-Bourgeois s'est dotée d'un cadre de référence, la Politique des élèves doués et talentueux. Cette dernière stipule que les élèves doués « nécessitent la mise en place de programmes et de services éducatifs particuliers » afin de leur permettre de développer leur plein potentiel. Il y est aussi expliqué qu'un enfant qui s'ennuie peut perdre toute motivation à s'engager dans une tâche, nuisant ainsi à sa réussite scolaire... et sociale.

En 2012, Sylvie Régnier, mère de deux enfants doués, cofonde l'Association Haut Potentiel Québec avec d'autres parents d'enfants à haut potentiel (pour en savoir plus sur elle, rendez-vous à la p.104). Cette association amène une journaliste du *Soleil* à contacter un représentant du ministère de l'Éducation, qui confirme que son ministère n'a pas développé de programme pour les élèves doués<sup>4</sup>. Bien sûr, il y a le programme d'éducation internationale, pour ne nommer que ce dernier. Or, ce programme ne correspond pas nécessairement aux élèves doués qui pensent à l'extérieur de la boîte et qui, en raison de leur pensée différente, n'ont pas forcément les notes requises pour y être admis.

Quelques années plus tard, les médias commencent sérieusement à s'intéresser à la douance. En 2016, l'émission *Deux filles le matin* y consacre son temps d'antenne. Pour l'occasion, l'animatrice Marie-Claude Barette reçoit Kim Nunès, journaliste (coauteure du livre que vous avez entre les mains !) et maman d'un enfant doué, Patrick Baby, comédien et ancien président de Mensa, Stéphane Éthier, adulte doué et chargé

---

4. DION-VIENS, Daphnée. « Des parents d'enfants surdoués s'organisent », *Le Soleil*, 9 décembre 2012.

de cours à l'université, Dave Ellemberg, neuropsychologue, ainsi que Gregory Charles. Cette même année, un documentaire réalisé par Marie-Josée Lévesque et scénarisé par Marie-Pierre Duval sur les enfants doués est diffusé à Télé-Québec : *Doués et oubliés : maman, quand est-ce que j'apprends ?*

En 2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur intègre les élèves doués à sa Politique de la réussite éducative. Ce document stipule qu'il est primordial d'identifier les besoins et les caractéristiques propres à chacun des élèves afin de répondre à leurs besoins. Que parmi ces élèves, il ne faut pas « perdre de vue les besoins des personnes douées ou exemptes de difficultés particulières ». Le document mentionne d'ailleurs que les élèves doués peuvent « éprouver des difficultés à maintenir leur intérêt et leur motivation à apprendre à réussir à la hauteur de leur potentiel ».

Le Québec délaisse enfin la vision élitiste et les idées préconçues qu'il a des élèves doués pour s'intéresser à leurs besoins. Une lueur d'espoir naît enfin, surtout chez les parents d'enfants doués.

C'est aussi en 2017 que l'Association Douance Québec voit le jour, offrant de nouveaux outils aux parents et aux professionnels qui gravitent autour des personnes douées.

## ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON ?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les élèves doués ne font pas partie des élèves « HDAA », c'est-à-dire handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Malgré cela, de nombreux enfants à haut potentiel gagneraient à être reconnus par leurs enseignantes. Pourquoi ? Ces élèves ont un taux de décrochage élevé, ce qui a



nécessairement un coût financier, mais aussi social. De plus, comme l'école est l'endroit où l'enfant passe la majorité de son temps, il doit être estimé dans sa pleine valeur, ce qui veut dire que ses besoins doivent être reconnus, au même titre que ceux de ses pairs. Dans son ouvrage *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*, le psychologue français Jean-Charles Terrassier soutient que le fait de forcer la normalisation des élèves en tentant de tous les faire entrer dans le même moule nuit à l'enfant doué qui, lui, a généralement besoin de différenciation pédagogique. Vous êtes curieux de savoir en quoi consiste la différenciation pédagogique? Vous en apprendrez davantage sur le sujet au chapitre 10. Mais, *grosso modo*, la différenciation pédagogique permet à l'enseignante de répondre aux besoins de tous ses élèves, peu importe leurs différences.

Cela dit, les professeurs ne sont pas toujours bien outillés pour accompagner l'enfant doué. Malgré les nombreux documents ministériels qui ont été rédigés dans le but de favoriser la réussite de tous les élèves – dont les élèves doués font partie, on l'espère –, les compétences professionnelles que doivent développer les enseignantes sont les mêmes qu'en 2001. Ainsi, la compétence 7 se lit encore comme suit : « Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap<sup>5</sup>. » Oui, certains élèves doués peuvent avoir des difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Certains peuvent même avoir un handicap. Mais que fait-on des besoins des élèves doués qui n'entrent pas dans ces catégories?

---

5. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec, Gouvernement du Québec, 2001, p. 103.

Au Québec, il y a de belles réussites rattachées à la douance puisque certaines écoles primaires et secondaires s’y consacrent et offrent des programmes qui répondent aux besoins des élèves doués. Il y a également de nombreuses enseignantes qui cherchent à répondre aux besoins de leurs élèves doués. Par contre, l’objectif est que toutes les écoles soient en mesure de reconnaître l’élève doué et de répondre à ses besoins. La société aurait ainsi tout à gagner en développant le potentiel des personnes douées. C’est donc à vous et à nous d’écrire la suite de leur histoire!

### **Entrevue avec François Gagné, docteur en psychologie**

Docteur en psychologie de l’Université de Montréal (1966), le professeur Gagné a poursuivi la plus grande partie de sa carrière professionnelle au Département de psychologie de l’Université du Québec à Montréal (UQÀM). Il a surtout concentré ses activités de recherche et d’enseignement dans le champ de la douance, néologisme dont il est l’auteur. Il a acquis une renommée internationale grâce à sa théorie du développement des talents, ce qu’il appelle le *Modèle différenciateur de la douance et du talent (MDDT)*. Le professeur Gagné a reçu plusieurs prix professionnels, notamment le prestigieux *Distinguished Scholar Award* (1996) décerné par la National Association for Gifted Children (NAGC – USA). Officiellement retraité depuis 2001, le D<sup>r</sup> Gagné n’en poursuit pas moins des activités de publications régulières et de nombreuses conférences à l’échelle internationale.



**Q: Pourquoi avoir fait de la douance votre champ professionnel?**

À l'automne 1978, lorsque ma fille est entrée en 2<sup>e</sup> année, elle s'est rebellée parce qu'elle trouvait ses cours très répétitifs. À la suite de négociations avec la direction, j'ai réussi à lui faire faire un saut de classe, ce qui a tout changé. À l'époque, alors que j'étais nouvellement arrivé à l'UQÀM, je me suis mis à lire au sujet de la *giftedness* et je me suis lancé dans le champ de la douance. Or, à l'époque, ce mot français n'existait même pas!

**Q: Comment est né le terme « douance »?**

En 1980, le professeur Bruce Shore de l'Université McGill organisait le 4<sup>e</sup> congrès mondial de la World Council for Gifted and Talented Children. Il a réuni un comité de programme avec les professeurs universitaires Serge Larrivée, Richard Tremblay, Ron Tali et moi-même. On s'est rapidement butés sur le fait qu'il n'existait pas d'équivalent français pour le mot *giftedness*. C'est alors qu'on s'est décidés sur le mot « douance ». Cependant, encore aujourd'hui, le non-consensus dans la terminologie crée une confusion qui freine l'avancement de la question. Il serait donc important que les gens s'entendent sur une terminologie, mais aussi sur les concepts qui sont derrière. D'ailleurs, pour moi, il n'y a pas qu'une seule douance: il y a autant de douances que de domaines d'aptitudes: douances physiques, créatrices, cognitives, sociales... Enfin, c'est ce qu'affirme ma théorie sur la transformation des douances en talents.

**Q: Est-ce que tous les doués vivent des problèmes particuliers?**

Tout d'abord, il faut dire qu'il est possible d'être doué sans avoir de particularités psychosociales. J'ai d'ailleurs déjà écrit un court texte, il y a près de 40 ans, sur ce sujet. J'y écrivais que dans notre domaine, il y a un « complexe du confessionnal ». En effet, à l'époque, les prêtres qui recevaient les gens à

leur confessionnal n'entendaient que des pécheurs. Ils parlaient donc avec l'idée de base que tous les paroissiens étaient, d'une manière ou d'une autre, dans le péché. Les psychologues qui reçoivent les clients dans leur bureau vivent généralement la même chose: ils ne voient que des gens qui ont un problème ou une souffrance pour lesquels ils souhaitent se faire aider. Pourtant, de nombreux doués, notamment ceux que certains appellent des « homogènes », réussissent bien; selon mon cadre théorique, ils sont talentueux: ils ont peu de difficultés, sont socialement bien adaptés, connaissent toutes sortes de réussites en dehors de leurs études et ne vont pas voir de psychologue. Ils n'ont donc pas de difficultés psychosociales. Toutefois, ils vivent un problème bien précis: ils ne sont pas pris en charge par le système scolaire. Ils ne sont donc pas stimulés à la hauteur de leur potentiel, entre autres parce qu'au Québec, et d'ailleurs à peu près partout dans le monde, on a une résistance profonde vis-à-vis de l'accélération scolaire.

**Q: Avez-vous l'impression que le Québec est de plusieurs décennies en retard sur l'Europe et les États-Unis quant au haut potentiel?**

Au Québec, nous n'accusons pas de retard par rapport à l'Europe sur le plan systémique (création de programmes scolaires, etc.). Cependant, tout comme en France, il n'existe pas de formation officielle sur la douance pour les enseignantes. Je dois d'ailleurs admettre qu'il est peu question de la douance, en général, dans la société québécoise. C'est bien dommage! Les États-Unis ont été les précurseurs dans le domaine puisqu'ils ont commencé à traiter du sujet bien avant nous. Déjà, dans les années 1920, on s'ouvrait à la douance alors qu'ici, la scolarité n'était même pas encore obligatoire. Ça vous donne une petite idée! Plusieurs seront aussi étonnés d'apprendre que la douance était bien plus connue et discutée au Québec il y a 40 ans de ça!

→

**Q: De quelle façon était-elle connue et discutée?**

À la fin des années 1970, et au début des années 1980, on était plus ouvert à ce sujet et les choses avançaient. Ma consœur Suzanne Tremblay et moi-même étions les porte-paroles de l'association Douance-Québec. Rapidement, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) est montée aux barricades et s'est opposée à nos propositions en matière d'éducation. Le regroupement prétendait que la recherche de soutien pour les élèves doués allait contre le principe fondamental d'égalité et d'accès à tous à un même niveau de scolarité. Le syndicat clamait, entre autres, que chaque dollar investi dans les élèves doués était un dollar perdu pour les autres. Cela a freiné de manière importante l'avancement du débat, ce qui est regrettable. Au Québec comme ailleurs, on a de la difficulté à reconnaître quelque chose qu'on ne peut pas changer aisément, en particulier l'intelligence! On entend des phrases comme: «Pourquoi voulez-vous pousser votre enfant alors qu'il est déjà choyé par la nature?» Voilà une démonstration concrète de la résistance que j'évoque. J'ai beaucoup voyagé et c'est la même chose dans de nombreux pays. En Australie, on surnomme ce phénomène les *tall poppies* en référence aux fleurs de pavot. Lorsque ces fleurs poussent trop vite et dépassent les autres, on les coupe à égalité avec la majorité des autres. L'image est très évocatrice.

**Q: Selon vous, comment se porte le système scolaire québécois actuel?**

Malheureusement, en classe, on favorise souvent l'occupationnel (exercices supplémentaires) au profit d'activités réellement enrichies et adaptées aux enfants doués. Ce que j'aimerais voir dans les prochaines années, c'est une généralisation des démarches accélératrices de la scolarité. S'il y a vraiment une mesure simple, efficace et confirmée scientifiquement qui pourrait aider des milliers d'enfants, c'est bien

le saut de classe ou d'autres mesures similaires. Il faut cependant reconnaître un point positif du système québécois : il y a 30 ans, on a réussi à instaurer l'entrée précoce à la maternelle. On se distingue de bien d'autres endroits dans le monde par ce principe d'entrée précoce. J'entends par entrée précoce les enfants qui entrent à la maternelle fin août alors qu'ils n'auront 5 ans qu'en octobre. Ça, c'est spécial au Québec. Certes, il y a des pour et des contre à l'entrée précoce, c'est du cas par cas, mais c'est accessible. Pour l'avenir, j'espère sincèrement que les intervenants et les parents assoupliront leur résistance par rapport à l'entrée précoce et à l'accélération. Ces mesures ne coûtent rien et se sont avérées efficaces. Voilà mon souhait !

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b>	7
Douance ne rime pas nécessairement avec excellence!	10
<b>CHAPITRE 1: Un peu d'histoire</b>	13
Reconnaître la douance:	
des premiers pas difficiles	15
La douance enfin reconnue	18
Et maintenant, que fait-on?	19
Entrevue avec François Gagné, docteur en psychologie	21
<b>CHAPITRE 2: Portrait de l'enfant HP</b>	27
Douances homogène et hétérogène	28
Des traits dès la (très) petite enfance	34
Des enfants perspicaces	37
Un mode de pensée différent	39
Des réflexions étonnantes	42
Une petite voix qui parle très fort	43
Une mémoire complexe	44
Parler, lire et écrire: facile ou pas?	47
Un langage précis	47

La lecture précoce	49
Les défis de l'écriture	50
Anxiété, TOC et phobies sociales	51
Cinq questions à Guillaume Morrissette, polymathe	59
<b>CHAPITRE 3: Même chose pour les filles et pour les garçons?</b>	63
Entrevue avec Doris Perrodin-Carlen sur les femmes et les filles douées	66
<b>CHAPITRE 4: C'est rien que dans sa tête: visite dans le cerveau d'un doué</b>	75
Une question de synapses et de gaine	75
Un cerveau bien particulier	77
Deux pour un sur les évaluations!	80
Quand d'autres lettres de l'alphabet s'en mêlent	82
Carence en sérotonine?	84
Rencontre avec Jérôme Houle, psychologue	86
<b>CHAPITRE 5: Comment soutenir son enfant HP?</b>	91
Trucs et astuces	96
Pour apprivoiser l'hypersensibilité	96
Pour valoriser le sens de l'effort	97
Pour gérer l'anxiété	98
Pour simplifier les interactions sociales	100
Pour propulser/utiliser/encourager la pensée en arborescence	101
Pour aborder les questionnements et la négociation	102
Entrevue avec Sylvie Régnier, orthopédagogue	104
<b>CHAPITRE 6: L'adolescence des enfants doués</b>	109
Attention: anxiété de performance à l'horizon!	112
Et les adolescents doublement exceptionnels, eux?	115



Et les hormones, dans tout ça ?	117
Quelques interventions possibles auprès de l'adolescent HP	120
Zoé Jutras : la douance à l'adolescence	124
<b>CHAPITRE 7: Tests et dépistage: comment s'y retrouver ?</b>	129
Processus d'évaluation	131
À la suite des résultats	135
Faux diagnostic de TDAH	138
Faux diagnostic d'autisme	140
Tests de dépistage	143
Kim Nunès : Lettre à mon fils doué	144
<b>CHAPITRE 8: La médication peut-elle aider l'enfant HP ?</b>	147
Pour les troubles déficitaires de l'attention (TDAH)	148
Pour les troubles anxieux ou dépressifs	150
Pour les troubles du spectre de l'autisme	152
<b>CHAPITRE 9: L'école: entre bonheur et cauchemar</b>	153
Un manque de connaissances chez les professionnels	154
Le doué en classe	157
« J'ai une question, madame ! »	158
« Ça sert à quoi, ça ? »	159
« Je suis tanné d'attendre mon tour »	160
« Je peux faire mieux, mais je ne veux pas »	161
« Je pense différemment des autres »	163
« Non, je ne suis pas un Ti-Jos Connaisseur »	164
« Socialement, j'ai des défis »	165
L'école, c'est donc un malheur ou un bonheur ?	167
Correspondance entre une enseignante et son élève HP	168

Témoignage de Marie, maman d'Adèle, une enfant douée de 9 ans	172
--	-----

<b>CHAPITRE 10: Chères enseignantes, comment soutenir votre élève HP?</b>	175
Motiver l'enfant doué	176
Et si j'échouais?	178
La différenciation pédagogique	180
Tâches ouvertes <i>vs</i> tâches fermées	182
L'enseignement différencié par Geneviève Carpentier et Myriam Villeneuve-Lapointe	184
Les bases de l'enseignement différencié	184
Exemple d'un enseignement différencié	186
Exemple d'une échelle d'acquisition sur la décomposition des nombres entiers	187
Fonctionnement d'une telle pratique	187
Les entretiens	188
L'enrichissement individuel	190
Pour conclure	192
Quelques idées pour favoriser le développement de tous au préscolaire	193
Quelques idées pour favoriser le développement de tous au primaire	194
La différenciation pour les élèves doués expliquée par Mélanie Paré	195
<b>CHAPITRE 11: Petit HP deviendra grand</b>	199
Syndrome de l'imposteur	203
Le verre à moitié plein... ou à moitié vide?	204
Si tout va bien, pourquoi se faire évaluer?	207
L'histoire de Gabriel, adulte HP	208